

REPUBLICQUE DU SENEGAL

=====



**MINISTERE DE LA FEMME DE LA FAMILLE
DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET DE
L'ENTREPRENARIAT FEMININ**

=====

**DIRECTION DE LA PROTECTION
DES DROITS DE L'ENFANT**

COMPTE RENDU DE REUNION DE LA COMMISSION SOCIALE

Le Vendredi 02 Février 2007, à la Direction de la Protection des Droits de l'Enfant, s'est tenue une réunion de la commission sociale de l'amicale des agents du Ministère sous la Direction de la responsable Mme Mbodj Mame Binta.

La réunion a débuté à 10h 30mn et a pris fin à 13h 30mn.

L'ordre du jour a tourné autour du :

- compte rendu de la réunion de bureau tenue à la salle Caroline DIOP ;
- missions de la commission sociale ;
- propositions d'activités.

Un compte rendu succinct de la réunion de bureau a été fait.

Les membres de la commission ont sollicité de la Présidente ou du bureau de déterminer le rôle et les missions de l'amicale.

Le rôle et les missions de l'amicale :

La commission sociale a pour mission d'assister, d'appuyer, de conseiller, d'orienter, d'encadrement.

Elle a pour cibles les agents du Ministère d'abord et ensuite les populations.

Les activités de la commission tournent autour de 3 axes : individuel, collectif (groupe) et accompagnent des programmes du ministère.

Pour mener ces activités elle adopte les stratégies suivantes :

- 1 - Réaliser les agents du ministère pour avoir une banque de données;
- Prendre contact avec les agents pour s'enfermer de leur situation sociale ;
- Identifier les besoins afin d'en apporter les remèdes ;
- Identifier les gens sur qui on peut compter pour :
 - médiation sociale, recherche de partenariat ;
 - résolution des problèmes.

Dans l'aspect individuel la commission veille à la promotion des agents (avancement, décoration, motivation).

Dans le collectif, quand il y a des sinistrés victimes de fléaux sociaux ou de calamités naturelles.

La commission assistera ces derniers.

- organisation de dons de sang ;
- assistance aux mendiants et nécessiteux ;
- redynamiser l'organisation des repas partagés ;
- redynamiser la cérémonie célébrant les vieux couples de 30 ans et plus etc ...

La commission sociale accompagne le ministère dans ses missions quotidiennes.

Elle mettra sur pied un comité restreint de sages.

Elle travaille en étroite collaboration avec les autres commissions.

Il faut noter que la commission sociale servira de socle à l'amicale.

Mme Mame Bineta MBODJI NDIAYE